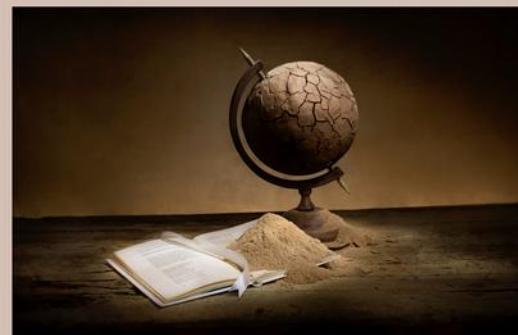
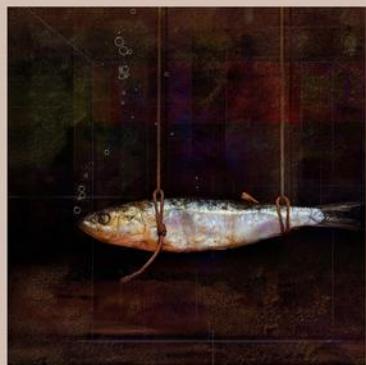


10° CONCOURS INTERNATIONAL DE PHOTOGRAPHIE DE NATURE MORTE 2026

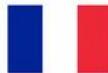


Agrupación Fotográfica de La Rioja



BODEGAS RIOJANAS, S.A.

Monte Real



Agrupación Fotográfica
de La Rioja



2026/087



I-2026-02



I-2026-01



FEDERACIÓN
ANDALUZA DE
FOTOGRAFÍA

I-2026-02

10e Concours International de Photographie de Nature Morte 2026

Organisé par l'Association Photographique de La Rioja (AFR), ce concours est ouvert à tous les photographes amateurs et professionnels du monde entier. Ce concours international est reconnu par la Fédération Internationale de l'Art Photographique (FIAP), la Confédération Espagnole de Photographie (CEF), la Fédération de Photographie de Rioja (FRF) et la Fédération Andalouse de Photographie (FAF). Il est régi par leurs règlements et les candidatures sont prises en compte pour l'obtention de leurs titres honorifiques.

Il est sponsorisé par Bodegas Riojanas S.A.

La photographie de nature morte est un genre qui consiste à capturer des images d'objets, tels que des fruits, des fleurs, des objets du quotidien ou des produits, agencés artistiquement pour créer une composition harmonieuse. Elle se caractérise par une attention méticuleuse portée aux détails dans la sélection, l'agencement et l'éclairage des éléments, qu'ils soient naturels ou artificiels, dans le but de transmettre un message, une émotion ou de mettre en valeur leurs qualités esthétiques. Ce concours peut inclure des êtres vivants tels que des insectes, des escargots, des souris, etc., ou des parties du corps humain comme des mains, des pieds, etc., mais pas la tête, comme l'a démontré toute l'histoire de l'art. L'objectif de ce concours est de renouveler et d'innover la photographie de nature morte au sens large.

THÈME

Le thème est « Nature morte ».

PARTICIPANTS

Toute personne âgée de plus de 18 ans, photographe amateur ou professionnel, peut participer. Tous les participants aux expositions FIAP doivent se conformer au règlement FIAP et aux dispositions du présent document, ainsi qu'à celles du document 017/2017. Les membres du conseil d'administration de l'AFR et les membres de leur famille (conformément à la réglementation CEF) ne sont pas autorisés à participer.

NOMBRE D'ŒUVRES ET MODALITÉS DE SOUMISSION

Chaque participant peut soumettre un maximum de 4 photographies.

Les œuvres doivent être soumises exclusivement au format numérique, avec l'extension JPG, l'espace colorimétrique sRGB, des dimensions minimales de 2800 pixels sur le côté le plus court et une taille maximale de 8 Mo. Les images ne doivent comporter aucun filigrane, signature ou élément similaire.

Les photographies soumises lors des éditions précédentes de ce concours ne seront pas acceptées. Seuls les auteurs des photographies, qui en seront les seuls détenteurs de tous les droits, peuvent les soumettre. Toutes les images doivent être photographiques. **Les œuvres créées par intelligence artificielle ne sont pas autorisées.** Les organisateurs peuvent demander à l'auteur de prouver sa paternité et le respect du règlement par tout moyen légal valable. Si la photographie est sélectionnée comme finaliste, des fichiers haute résolution pour l'impression seront demandés. Le défaut de soumission des fichiers demandés entraînera la disqualification du concours.

FRAIS DE PARTICIPATION

Des frais de participation de 12€ par photographe sont fixés, quel que soit le nombre d'œuvres soumises. Le paiement s'effectuera exclusivement via PayPal.

SOUMISSION

Les œuvres doivent être soumises en remplissant le formulaire disponible à l'adresse suivante:
<https://af-rioja.fotogenius.es/>

DATE LIMITE DE SOUMISSION

La date limite pour soumettre les œuvres est le 31 mars 2026 à 23h59.

CALENDRIER

Date limite de soumission : 31 mars 2026 à 23h59

Décision du jury : 11 avril 2026

Envoi des notifications : 4 mai 2026

Cérémonie de remise des prix : juin 2026

Exposition aux Bodegas Riojanas : juin 2026

Envoi du catalogue PDF : 7 juillet 2026

PRIX

- Médaille d'or FIAP et 1000 € pour la meilleure nature morte

- Médaille d'or CEF et 500 €

- Médaille d'or FRF et 300 € pour la meilleure nature morte sur le thème du vin

- Médaille d'or FAF et 100 €

- Médaille d'argent FIAP

- Médaille d'argent CEF

- Médaille d'argent FRF

- Médaille d'argent FAF

- Médaille de bronze FIAP

- Médaille de bronze CEF

- Médaille de bronze FRF

- Médaille de bronze FAF

- Épinglette bleue FIAP pour l'auteur ayant reçu le plus de sélections

- Six mentions honorables FIAP

- Six CEF Mentions honorables

- Six mentions honorables FRF

- Six mentions honorables FAF

JURY

Virgilio Hernando : MCEF, « Prix national CEF du meilleur photographe 2025 », Guadalajara (Espagne)

Mayte Muro : Rédactrice en chef de SYMART MAGAZINE, « Prix national CEF du meilleur média 2025 », Logroño (Espagne)

Ángel Benito Zapata : MCEF/b - EFIAP – « Prix national CEF du meilleur photographe 2023 », Logroño (Espagne)

Les œuvres soumises seront présentées au jury, qui se réunira et rendra son verdict.

Président : Bosco Mercadal. EFIAP – MCEF/o – JBCEF - AFRF

NOTIFICATION DES RÉSULTATS

Chaque auteur recevra une notification individuelle de ses résultats par courriel, selon le calendrier établi. Les œuvres sélectionnées et les photographes lauréats seront publiés sur le site web : <https://af-rioja.fotogenius.es/>

CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX

La cérémonie de remise des prix et le vernissage des expositions seront ouverts au public. Tous les participants seront informés à l'avance.

EXPOSITIONS

Les œuvres primées et celles des finalistes sélectionnés seront présentées dans le cadre des expositions organisées par l'Association photographique de La Rioja et Bodegas Riojanas S.A.

CATALOGUE (4**FIAP)**

Un catalogue numérique sera publié. Un lien pour télécharger le catalogue au format PDF sera envoyé.

DROITS

L'auteur de l'œuvre photographique est seul responsable du respect de la réglementation en vigueur relative aux droits à l'image, dégageant ainsi l'AFR de toute responsabilité en cas de non-respect. Les auteurs autorisent l'AFR et le sponsor, Bodegas Riojanas S.A., à reproduire les œuvres soumises sur papier photographique ou sous forme imprimée, ainsi qu'à les publier dans des magazines, sur des sites web, des cartes, des catalogues, etc., en mentionnant systématiquement le nom de l'auteur et uniquement à des fins de promotion de ce concours. Les auteurs accordent à l'AFR le droit d'utiliser les tirages réalisés pour l'exposition du concours, qui seront intégrés à la photothèque de l'Association.

DIVERS

L'Association photographique de La Rioja prend en charge les frais d'impression et d'encadrement des photographies sélectionnées pour l'exposition, sponsorisée par Bodegas Riojanas S.A. Un catalogue PDF des œuvres primées et sélectionnées sera publié et envoyé par courriel aux participants. La décision du jury est sans appel et la participation au concours implique l'acceptation intégrale du présent règlement. Toute situation non prévue par le présent règlement sera tranchée par le jury et les organisateurs. Si le versement d'un prix implique un virement international, les frais bancaires seront à la charge du destinataire.

En soumettant des images à un événement parrainé par la FIAP, le participant accepte sans exception que ces images puissent faire l'objet d'une enquête de la part de la FIAP afin de déterminer leur conformité avec son règlement et ses définitions, même s'il n'est pas membre de la FIAP. La FIAP mettra en œuvre tous les moyens à sa disposition à cette fin. Tout refus de coopérer avec la FIAP, de soumettre les fichiers originaux tels qu'enregistrés sur l'appareil photo, ou toute insuffisance de preuves, sera sanctionné par la FIAP. En cas de sanction pour non-respect du règlement de la FIAP, le nom du participant sera rendu public par tout moyen utile au signalement des infractions. Il est recommandé de conserver intactes les données EXIF des fichiers soumis afin de faciliter toute enquête ultérieure. Les images créées par intelligence artificielle sont interdites dans le cadre de ce concours ! L'auteur, titulaire des droits d'auteur de toutes les œuvres soumises, doit photographier l'intégralité de l'image. Les contrevenants seront bannis à vie ! (Règlement FIAP)

Ce salon a reçu le Haut Patronage de la FIAP

This salon has received the High Patronage of FIAP

2026/087



Fédération Internationale de l'Art Photographique
International Federation of Photographic Art

Fédérations et associations nationales, associations régionales et clubs affiliés sur les cinq continents.

National federations and associations, regional associations and clubs affiliated on all five continents.

Distinctions photographiques mondialement reconnues.
World-famed photographic distinctions.

Les acceptations obtenues à ce salon comptent pour l'attribution des distinctions FIAP.

Acceptances obtained in this salon are taken into account for FIAP distinctions.

Secrétariat général - Secretary general

70, Kolokotroni Street - GR-18531 Le Pirée (Grèce - Greece)
www.fiap.net

CONFEDERACIÓN ESPAÑOLA
DE FOTOGRAFÍA



I-2026-02

Este salón es puntuable para la obtención de las distinciones de la CEF

FEDERACIÓN RIOJANA
DE FOTOGRAFÍA



I-2026-01

Este salón es puntuable para la obtención de las distinciones de la FRF

FEDERACIÓN ANDALUZA
DE FOTOGRAFÍA



I-2026-02

Este salón es puntuable para la obtención de las distinciones de la FAF



Monte Real
100% TEMPRANILLO 100% RIOJANO

DEDE 1890
BODEGAS RIOJANAS, S.A.
www.bodegasriojanas.com
Avda. Dr. Ricardo Ruiz Azcárraga, 1
26350 Cenicero, La Rioja - Spain